

Recherches sociographiques



Bibliographie des bibliographies canadiennes, préparée sous la direction du Raymond TANGHE

Jean-C. Falardeau

Volume 1, numéro 2, 1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Falardeau, J.-C. (1960). Compte rendu de [*Bibliographie des bibliographies canadiennes*, préparée sous la direction du Raymond TANGHE]. *Recherches sociographiques*, 1(2), 234–236. <https://doi.org/10.7202/055025ar>

D'un autre côté, monsieur Lanctot se porte à la défense de Champlain contre les historiens qui lui ont reproché sa guerre contre les Iroquois et les conséquences qui en découlèrent. Il montre bien que la guérilla iroquoise n'eut rien à voir avec les gestes posés par Champlain. Mais j'aurais aimé en revanche que monsieur Lanctot nous expliquât davantage l'arrière-plan de cette lutte contre les Français qui dura presque tout un siècle. Ces Indiens, dont il se plaît à vanter le sens politique et la discipline (par opposition aux Hurons), avaient sans doute des raisons d'agir qui n'apparaissent pas assez clairement.

A ce sujet, la réputation de nos bons Hurons et Algonquins souffrira certainement du traitement que lui fait subir monsieur Lanctot. Il nous les représente "indisciplinés... impolitiques et inconstants", souvent traîtres à leurs alliés et sans chefs de valeur. On comprend mieux leur déconfiture si rapide et leur quasi-annihilation. Peut-être comprend-on mieux aussi l'attitude des Français, à qui monsieur Lanctot reproche de ne pas les avoir suffisamment armés (p. 233).

Enfin, puisqu'il faut en parler, disons que de tous les récits de "l'exploit de Dollard" que j'ai lus, c'est celui de monsieur Lanctot qui me plaît le plus. Sous sa plume, cette série de faits garde son caractère de grandeur et d'héroïsme. Mais l'auteur a su les situer dans le contexte à la fois économique et politique, et aussi dans le déroulement des événements, de l'année 1660. L'exploit du Long-Sault ainsi raconté est à la fois humain, vraisemblable et héroïque.

Pour ces aperçus sur cette période de la Nouvelle-France, encore mal connue et surtout mal expliquée, nous sommes reconnaissants à monsieur Lanctot de son Histoire du Canada. Nous souhaitons que ce premier tome soit bientôt suivi d'un second, et de plusieurs autres.

Guy ROCHER

Département de Sociologie,
Université Laval.

Bibliographie des bibliographies canadiennes, Bibliography of Canadian Bibliographies, préparée sous la direction de Raymond TANGHE, publiée sous les auspices de la Société bibliographique du Canada par University of Toronto Press, Toronto, 1960, 206 p.

Le seul répertoire de bibliographies canadiennes jusqu'à maintenant datait de 1930 et avait été préparé, sous la direction de Marion Higgins, par les étudiants de l'École de bibliothécaires de l'Université McGill (A Bibliography of Canadian Bibliographies, Montreal, McGill University publications. Series VII (Library) no.20, 1930, iv, 45 p.). Le nouveau répertoire que voici, préparé par le personnel de la Bibliothèque nationale du Canada sous la direction de M. Raymond Tanghe, a donc au moins le mérite d'être un instrument remis à date. Si l'on s'en rapporte à la typologie des bibliographies établie par Louise Noelle Malclès dans Les sources du travail bibliographique, cet ouvrage appartient à la catégorie des "sommes" bibliographiques, c'est-à-dire des répertoires conçus comme des inventaires exhaustifs. De tels ouvrages ne sont pas destinés principalement aux spécialistes mais aux étudiants et aux chercheurs en général. Il ne faut pas les évaluer d'après l'objet ou la valeur de leur contenu. Leur mérite spécifique tient à leur caractère documentaire et pratique. Ainsi, on trouve avec intérêt, dans le présent ouvrage, un inventaire complet des bibliographies de documents publics et de publications officielles au Canada, des bibliographies publiées périodiquement par les revues scientifiques, etc. L'ouvrage est présenté avec un grand soin typographique. Trois Index qui le complètent, par noms de compilateurs, par noms d'auteurs cités et par sujets, en rendent la consultation rapide. Par suite, cependant, d'un manque

évident de souci méthodologique, il est tout le contraire d'une réussite et ne rendra malheureusement pas les services qu'on était en droit d'en attendre dans sa sphère propre.

Une première remarque s'adresse aux Presses de Toronto. Combien de temps encore faudra-t-il tolérer ce faux bilinguisme télescopé contre lequel Olivar Asselin, jadis, et avant lui, Arthur Buies, s'élevaient avec véhémence et qui nous vaut les expressions du type : Chocolat Margot Chocolate, Laiterie Poupart Dairy, etc. Dans le cas présent, ce pseudo-bilinguisme nous vaut, dans le titre même du volume, Canadian Bibliographies canadiennes et, par la suite, comme titres de chapitres successifs : General Bibliographies générales; Current Bibliographies courantes; Collective Bibliographies collectives; Author Bibliographies individuelles; etc. Les Presses de Toronto, qui ont à leur crédit un nombre croissant d'excellentes publications dans les deux langues, ne nous convaincront pas que c'est par souci d'économie qu'elles procèdent ainsi. Nous sommes convaincus qu'elles ont un pressant besoin d'un conseiller de langue française qui serait aussi un homme de goût.

Mais les principales remontrances sont d'un autre ordre. Relevons d'abord le vice radical du volume qui est le caractère arbitraire, injustifiable, illogique, du mode de classification selon lequel la Table des matières répartit les catégories de bibliographies et, conséquemment, les chapitres de l'ouvrage. Par quelle aberration une entreprise de cette nature et qui, au surplus, portera le nom du Canada aux quatre coins du monde, ne s'est-elle pas inspiré des modes internationalement reconnus de classification des disciplines scientifiques et littéraires ? Le répertoire présente des rubriques qui s'entremêlent ou débordent les unes sur les autres. Ainsi, après un chapitre intitulé Sciences, d'autres chapitres s'intitulent : Géologie, Biologie, Zoologie, etc. pour ne rien dire des chapitres : Technologie, Commerce-Communications, Droit, Politique, etc. Pourquoi ne pas avoir groupé, en catégories exclusives les unes des autres, les principales "sciences physiques" et les principales "sciences sociales" ? Pourquoi ne pas avoir, au moins, adopté le mode de classification suivi par la Bibliothèque nationale elle-même dans sa publication mensuelle Canadiana ? Un principe quelconque de classification nous eût épargné la sottise d'un chapitre intitulé Tempérance ou la bizarrerie d'un chapitre de Numismatique contenant une seule référence ! Il nous eût épargné, en particulier, l'impertinence de la section qui associe confusément Sociologie - Folklore et où, par surcroît, se retrouvent pêle-mêle : la référence à une bibliographie "des brochures sur la santé et l'hygiène publiées par la Metropolitan Life Insurance Company" (no 1080); la référence à une bibliographie "sur le scoutisme catholique dans la province de Québec" (no 1104); la mention des catalogues du Conseil canadien du Bien-Etre (nos 1094-1097) et d'une bibliographie sur "le drapeau canadien" (no 1119). Sociologie ? Folklore ? La compilation d'une bibliographie de bibliographies, plus encore que d'une simple bibliographie, exige une connaissance des rudiments des disciplines intellectuelles qui servent de catégories classificatrices. Si les compilateurs doutent de leurs lumières, les spécialistes sont là pour être consultés. Je songe à la réputation que peut faire à la sociologie canadienne la mention, dans un répertoire national, sous la rubrique Sociologie, d'une bibliographie consacrée à un asile d'aliénés, "L'Hôpital St-Michel-Archange" (no 1118)... S'agit-il, dans cette bibliographie, de l'histoire de l'institution ? Des travaux des internés ? De travaux artisanaux ? De travaux de folklore ? de sociologie ? Horresco referrens.

D'autres maladresses de l'ouvrage sont à peine moins pénibles. Ainsi, le fait de mentionner sous deux références un même ouvrage comme s'il s'agissait de deux ouvrages différents. C'est le cas des références 1084 et 1093 se rapportant toutes deux à une seule et même liste des "Thèses des gradués canadiens dans les humanités et les sciences sociales", et des références 1210 et 1211 identifiant la seule et même "Bibliographie de l'enseignement supérieur au Canada" de Robin S. Harris et Arthur Tremblay. (Pourquoi, incidemment, seul le nom de Harris apparaît-il comme nom d'auteur de cette bibliographie alors que l'ouvrage original mentionne les deux noms en un parallélisme constant ?) Aussi bien, on se demande pour quelle raison valable la numérotation des références est discontinue, d'une section à une autre, tout au long du volume. La justification proposée dans l'Introduction — "entre les classes,

quelques numéros restent disponibles (sic) en vue d'addenda éventuels" — n'est guère convaincante si on l'oppose aux avantages d'une numérotation continue.

Une autre décision des responsables de l'ouvrage est encore moins explicable. Dans l'Introduction, on dit que "les bibliographies... accessoires à un volume ou à un article de revue sont trop nombreuses pour les inclure toutes dans le présent travail". Ce "toutes" laisse perplexe. Justement, on ajoute : "plusieurs ont cependant été notées en raison de leur importance ou de l'originalité du sujet". Voilà donc les deux critères qui, encore qu'ils soient vaguement formulés, eussent dû servir à choisir les "bibliographies accessoires à des volumes ou à des articles". Or, rien dans l'ouvrage ne manifeste que l'on s'en soit tenu à ces critères. Tout, au contraire, indique l'arbitraire. Plusieurs des bibliographies accessoires à des volumes dont on fait mention ne se distinguent ni par l'importance ni par l'originalité du sujet (e.g. nos 916, 581b). Inversement, des bibliographies incorporées à des ouvrages classiques dans la littérature scientifique canadienne ont été méconnues : on songe, par exemple, à la précieuse bibliographie qui fait suite à l'étude de William B. Munro sur le régime seigneurial au Canada, et à tant d'autres. Par contre, on a inclus des bibliographies préparées par des professeurs d'université dans le cadre de leur enseignement. Fort bien. Ainsi, on est réjoui de noter, au no 1156, une "Bibliography on constitutional law" du professeur Frank R. Scott de l'Université McGill. La bibliographie du professeur Scott est de grande qualité et de grande utilité. Mais, se demande-t-on quand même, pourquoi celle-ci et pas d'autres ? Pourquoi pas un grand nombre d'autres excellentes et utiles bibliographies préparées par de compétents professeurs dans un grand nombre d'universités canadiennes ? C'est là un cas, semble-t-il, où il fallait tracer une frontière soit absolument exclusive, soit absolument englobante.

Cette constatation devient plus vexante lorsqu'on note qu'une partie considérable de l'ouvrage (77 pages sur 179 pages de texte, soit 750 références sur un total approximatif de moins de 1,500 — on ne peut savoir à première vue le total exact des références vu que "quelques numéros restent disponibles entre les classes en vue d'addenda éventuels") est consacrée à un genre de travaux qui, depuis plus de quinze ans, ont été les virus filtrants de la vie académique canadienne-française : je veux parler des "bio-bibliographies". Les réflexions qu'inspire ce phénomène dépassent le cadre de cet ouvrage et ne s'adressent pas aux compilateurs. Ceux-ci n'avaient guère de choix et devaient consciencieusement tout enregistrer. Mais on ne peut s'empêcher de songer à la responsabilité des institutions coupables d'avoir non seulement toléré mais provoqué cette pléthore de soi-disant monographies bibliographiques qui encombrant les rayons de nos bibliothèques, défectueuses, incomplètes ou simplement inutiles. Toutes les "bio-bibliographies" canadiennes-françaises ne sont pas mauvaises. Mais c'est le très petit nombre d'entre elles qui ont de la valeur, soit par le sujet, soit par la qualité de présentation. Que de temps et d'efforts ont été perdus qui eussent pu être avantageusement consacrés à des compilations bibliographiques qui nous manquent encore dans plusieurs domaines importants ! Et dire que beaucoup de ces bio-bibliographies sont microfilmées...

Jean-C. FALARDEAU

Département de Sociologie,
Université Laval.